

PANIER DE LA ROTONDE : CONTRAT DE PARTENARIAT SOLIDAIRE
période du 5 octobre 2016 au 29 mars 2017

Entre Loïc Péré, et l'adhérent de l'association « Le Panier de la Rotonde »

Je soussigné Loïc Péré, agriculteur en bio (label ECOCERT) à St Gilles (Gard), m'engage à fournir chaque semaine un panier de légumes cultivés pas mes soins, pour une famille de quatre personnes (29 €) ou un demi-panier pour une famille de 2 personnes (15 €).

Je m'engage à maintenir la certification «agriculture biologique» de mon exploitation et à y organiser une journée «Mains dans la terre» au printemps (et/ou à l'automne), à laquelle sont invités les adhérents du Panier de la Rotonde et ceux d'autres groupes (aide à la cueillette, arrachage des mauvaises herbes, pique-nique....).

Je soussigné (e)
Adresse
Tel fixe Tel portable.....
Courriel

(EN LETTRES CAPITALES SVP POUR + DE LISIBILITE)

adhère aux principes de la Charte des Paniers Marseillais, et m'engage pour **6 mois** à soutenir Loïc Péré dans sa démarche de production maraîchère bio

- j'accepte les conséquences sur la production des difficultés inhérentes à ce type de production et serai solidaire de Loïc Péré en cas de catastrophe naturelle
- je m'engage à venir prendre mon panier chaque semaine ou à le faire récupérer par une personne de mon choix, en cas d'oubli, mon panier ne sera ni remplacé ni remboursé (en cas de retard prévisible, prévenir Marie T au : 06.98.49.41.68)
- je m'engage à être bénévole **3 fois au moins sur la saison** pour assurer la distribution des légumes (être présent sur le lieu vers 17h30 pour aider à décharger le camion et installer les cagettes de légumes, et aider à tout replier à 18h45).

Je règle par chèques (à libeller à l'ordre de Loïc Péré), qui seront encaissés le 05 de chaque mois :

- 1 panier entier : en 4 chèques de 126,00€ et 2 chèques de 125,00€ (soit un total de 754€).
- ½ panier : en 6 chèques de 65,00€ (soit un total de 390€)

Dates et lieux de distribution : le mercredi de 17h45 à 18h45 face au 30 cours Joseph Thierry

Octobre : 5, 12, 19, 26 ; novembre : 2, 9, 16, 23, 30 ; décembre : 7, 14, **21** ; **PANIER DOUBLE LE 21/12**

Janvier : 4, 11, 18, 25 ; février: 1, 8, 15, 22 ; mars: 1, 8, 15, 22, 29. **PAS DE PANIER LE 28/12**

Fait à Marseille le

Loïc Péré



L'adhérent

Site : <http://paniers-rotonde-marseille.jimdo.com/actus>